



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Montpellier, le 4 octobre 2019

L'inspection de l'Éducation Nationale Lettres
Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Lettres Histoire-Géographie
Mesdames et Messieurs les formateurs de
Lettres Histoire-Géographie
S/c de Madame, Monsieur le proviseur de LP et
LPO
Madame la directrice, Monsieur le directeur de
lycée privé
Madame la directrice, Monsieur le directeur de
CFA

Inspection Education
Nationale 2nd degré

BC/GP/EM/CS-2019 --
2020 Lettre disciplinaire

Téléphone

04 67 91 46 95

04.67.91.49.92

Télécopie

04 67 91 50 51

courriel

ce.recien3@

ac-montpellier.fr

Rectorat

31, rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier

cedex 2

Objet : Lettre disciplinaire des professeur(e)s de lettres-histoire.

Chères collègues, chers collègues,

Vous avez reçu, il y a quelques jours, la lettre de rentrée des inspecteurs du second degré qui attire votre attention sur les grands objectifs de l'année scolaire. Par ce courrier, nous souhaitons vous apporter un certain nombre d'éléments propres à l'exercice des professeurs de lettres histoire-géographie dans la voie professionnelle.

Tout d'abord, nous souhaitons à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre investissement en faveur de la réussite des élèves de la voie professionnelle et pour votre participation aux diverses corrections des examens de la session 2019 (DNB pro, CAP, certification intermédiaire, baccalauréat professionnel et oral de contrôle), et ce dans les deux valences. Nous tenons également à remercier les professeurs et les formateurs qui se sont impliqués tout au long de l'année dans la formation initiale et continue des enseignants notamment à travers des missions de tutorat de fonctionnaires stagiaires, de stagiaires M1 et dans leur implication auprès des enseignants titulaires à travers différentes formations proposées au Plan Académique de Formation.

Nous tenons aussi à féliciter les lauréats 2019 des concours PLP lettres-histoire de notre académie et leur souhaitons la bienvenue dans le corps des professeurs d'enseignement général de la voie professionnelle. Bienvenue aussi à tous celles et ceux qui rejoignent notre académie en cette rentrée 2019. Comme indiqué lors d'un courriel précédent, Grégory Paul, ancien professeur de lettres-histoire de l'académie de Montpellier, succède à Emmanuelle Goulard en qualité d'IEN lettres histoire-géographie après avoir exercé ses missions d'IEN dans l'académie de Normandie. Cette année, quelques changements sont à noter, notamment la nomination d'Emilie Lhuillier comme chargée de mission d'inspection à temps plein auprès du corps des IEN lettres-Histoire. Elle prendra en charge divers dossiers dont le suivi et l'accompagnement des contractuels, l'aide au pilotage de la formation continue et le suivi de la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle. Suite à cette nomination, Myriam Martellucci professeure de lettres-



histoire, investit la fonction de PFA auprès des stagiaires et des tuteurs en lien avec l'INSPÉ (Institut national Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

Comme vous le savez, cette année marque l'entrée en vigueur de la **transformation de la voie professionnelle** et l'application des **nouveaux programmes** de lettres-histoire-géographie-EMC en classe de 2^{nde} bac pro et 1^{ère} année de CAP. Outre ces changements, de nouvelles modalités pédagogiques se mettent en place dans vos établissements : **La co-intervention et la réalisation du chef d'œuvre**. Pour rappel, la co-intervention nécessite de croiser les programmes de lettres, notamment la perspective d'étude « Dire, lire, écrire le métier », avec le « Référentiel d'Activités Professionnelles » afin de construire, inventer, créer des scénarii pédagogiques. Le cas échéant, les programmes disciplinaires de lettres peuvent très bien, au travers des compétences de lectures, d'écritures, orales mais aussi de maîtrise de la langue, croiser l'enseignement de la co-intervention.

Concernant la mise en place du dispositif de consolidation, nous vous conseillons vivement la lecture du vademécum consacré à la consolidation et à l'accompagnement personnalisé afin de distinguer les trois axes de l'accompagnement (consolidation des acquis, AP ou accompagnement à l'orientation).

Nous vous rappelons que des ressources en ligne sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble des dispositifs de la transformation de la voie professionnelle :

<https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

Afin d'être informé des parutions actuelles et prochaines, il est indispensable que vous soyez inscrit sur le parcours Magistere « Transformer la voie professionnelle » accessible avec vos identifiants académiques :

<https://magistere.education.fr/dgesco/my/?section=seformer>

Vous y trouverez notamment des exemples détaillés de co-intervention et de réalisation du chef d'œuvre concernant différentes spécialités professionnelles.

Cette semaine voit la fin de la passation des tests de positionnement en français pour tous les élèves de seconde baccalauréat professionnel. Ces tests ne concernent pas encore les classes de 1^{ère} année de CAP, qui seront soumis ultérieurement au passage d'un autre test en cours de finalisation par le ministère. Une fois ces tests terminés, vous aurez à votre disposition une restitution des résultats par élève et par classe pour construire les dispositifs adaptés aux besoins identifiés (consolidation des acquis et/ou AP). Pour vous accompagner dans l'exploitation de ces résultats, vous pouvez consulter les fiches éducol ci-dessous qui contribueront à étayer vos réflexions didactiques et pédagogiques. D'autre part, nous vous informons que la communication de ces résultats aux familles est essentielle pour que ces dernières puissent suivre la progression de leurs enfants.

<https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-positionnement-seconde-2019-2020.html>

Enfin, les futurs programmes de 1^{ère} baccalauréat professionnel seront publiés début 2020 pour une consultation à laquelle nous vous invitons vivement à participer. Les deux objets d'étude du programme de lettres de la classe de 1^{ère} sont déjà connus mais des précisions seront proposées dans leurs visées, leurs contenus et leurs enjeux.

Celles ou ceux d'entre vous qui sont concerné(e)s par un rendez-vous de carrière ont été avertis avant la rentrée par un message de l'application SIAE. Comme indiqué dans la



lettre de rentrée de l'inspection du second degré, des visites d'accompagnement, individuel ou collectif, peuvent être réalisées en dehors des rendez-vous de carrière.

Le corps d'inspection lettres-histoire est attaché à la prise en compte de la bivalence et aux spécificités de l'exercice dans la voie professionnelle. De ce fait, chacun d'entre nous pourra réaliser les visites –qu'elles concernent un rendez-vous de carrière ou l'accompagnement- aussi bien en lettres qu'en histoire-géographie, en EMC ou dans le cadre des différents dispositifs de la transformation de la voie professionnelle.

Avec tout notre soutien, nous vous remercions sincèrement pour votre engagement.

IEN Lettres-Histoire, Béatrice CHEUTIN, Grégory PAUL
Chargée de Mission, Emilie LHUILLIER.